

# B.T.S. PROFESSIONS IMMOBILIERES

## EPREUVE DE TRANSACTION IMMOBILIERE

DOSSIER 1 : COMMUNICATION COMMERCIALE	18 points
DOSSIER 2 : ANALYSE PATRIMONIALE – BESOINS DU CLIENT	18 points
DOSSIER 3 : LOCATION SAISONNIERE	7 points
DOSSIER 4 : TECHNIQUES DU BÂTIMENT	7 points
<b>TOTAL</b>	<b>50 points</b>

*Le barème ci-dessus est indicatif*

*Documents et matériels autorisés : machines à calculer dans les conditions réglementaires*

CODE EPREUVE : XXXXXX		EXAMEN : B.T.S	SPECIALITE : PROFESSIONS IMMOBILIERES	
SESSION 2001	SUJET	EPREUVE : TRANSACTION IMMOBILIERE		
Durée :2H30		Coefficient : 2,5	N° sujet :28 YD 01	Page : 1 /13